

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 42 (1992)
Heft: 1

Artikel: Société romande de philosophie : séance du 4 mai 1991 : les antinomies cosmologiques de Kant
Autor: Freuler, Léo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande de philosophie
Séance du 4 mai 1991

LES ANTINOMIES COSMOLOGIQUES DE KANT

LÉO FREULER

Résumé

Les antinomies cosmologiques de Kant ont suscité de nombreuses objections qui, examinées de près, se révèlent insuffisantes. On peut distinguer celles qui s'en prennent aux preuves des thèses et des antithèses, et celles qui rejettent les solutions. Ces dernières s'articulent principalement autour des propositions contraires et subcontraires, et du principe transcendantal des phénomènes et des noumènes, mais n'atteignent pas le véritable talon d'Achille de la démarche kantienne.

Depuis près d'un siècle, la plupart des interprètes de Kant s'accordent à penser que l'impulsion décisive de la philosophie critique est venue du problème des antinomies cosmologiques. Après Fischer et Riehl, c'est avant tout Erdmann qui, dans son édition des *Prolegomena* de 1878, a souligné ce point avec tout le soin philologique nécessaire.

Vers la fin de sa vie, Kant lui-même apporte un témoignage explicite en réagissant à une interprétation que Christian Garve, le coauteur du fameux compte rendu de 1782, avance en 1798 dans son *Survolt des différents principes de la doctrine des mœurs d'Aristote jusqu'à nos jours*. Dans ce texte, Garve consacre près de 200 pages à la philosophie de Kant, et il écrit dans une note que son point de départ lui a toujours paru résider dans la question de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme¹. C'est contre cette note que Kant réagit dans une lettre du 21 septembre 1798, en précisant que son véritable point de départ se trouve dans les antinomies de la raison pure. En feuilletant l'ouvrage de Garve, dit-il, «je suis tombé sur la note p. 339, au sujet de laquelle je dois protester. – Le point dont je suis

¹ Cf. GARVE, *Übersicht der vornehmsten Principien der Sittenlehre, von dem Zeitalter des Aristoteles an bis auf unsere Zeiten*, Breslau, 1798, p. 339, note.

parti, ce n'est pas l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc., mais l'antinomie de la raison pure: 'le monde a un commencement –: il n'a pas de commencement, etc., jusqu'à la quatrième [*sic*]: il y a de la liberté dans l'homme, – contre ceci: il n'y a pas de liberté, mais tout en lui [dans l'homme] est nécessité de la nature', c'est celle-ci qui m'a d'abord réveillé du sommeil dogmatique et qui m'a poussé vers la critique de la raison elle-même pour mettre un terme au destin de la contradiction apparente de la raison avec elle-même»².

Bien entendu, ce témoignage tardif ne manque pas de soulever certains problèmes, notamment par rapport au célèbre réveil du sommeil dogmatique, que Kant avait encore attribué, en 1783, à la lecture de Hume. Toujours est-il qu'il est incontournable, d'autant plus qu'il est corroboré par d'autres affirmations de Kant³. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que plusieurs commentateurs aient reconnu dans les antinomies le ressort décisif de la philosophie critique, et il n'y a rien d'étonnant non plus à ce qu'ils se soient intéressés à leur origine historique.

En 1924, Lewis Robinson suggère que cette origine pourrait se trouver dans la *Clavis universalis* d'Arthur Collier, publiée en 1713 et traduite en allemand par Eschenbach en 1756⁴. Quatorze ans plus tard, cependant, De Vleeschauwer montre de façon détaillée qu'une telle filiation est improbable. Avec Cassirer et d'autres, il estime que le problème kantien des antinomies est plutôt un héritage de l'époque dans son ensemble, des nombreuses controverses, notamment celles entre l'école newtonienne et l'école leibnizienne, auxquelles ont donné lieu les considérations de Pierre Bayle sur les paradoxes de Zénon. Les questions relatives aux antinomies, dit de Vleeschauwer, n'ont pas été soulevées par un seul auteur où Kant les aurait puisées, mais «elles le furent pour ainsi dire par tous ceux qui cultivaient la philosophie et la physique. Elles forment un ensemble de grands problèmes à l'ordre du jour au XVIII^e siècle»⁵.

² *Op. cit.*, Ak 255. Les textes de Kant sont cités selon l'édition de l'Académie (Ak.), les deux éditions originales de la première *Critique* (A ou B), et l'édition de Weischedel (W).

³ Ce qui avait attiré l'attention d'Erdmann, c'est avant tout la célèbre *Réflexion* 5037, Ak. 69, où Kant parle de la «grande lumière» de 1769. Cf. aussi *Prolegomena*, § 50, Ak. 338 (les antinomies sont ce qu'il y a de plus fort pour réveiller du sommeil dogmatique); *Vorlesungen über Metaphysik*, Dohna, 1792/93, Ak. XXVIII, 2.1, p. 620 (les antinomies incitent à critiquer la raison pure); *Lettre à Herz* du 11.5.1781, Ak. 269-270 (sans l'exigence architectonique, il aurait pu commencer par les antinomies de la raison); *Réflexion* 5015 (lorsque les esprits seront refroidis de l'ardeur dogmatique, la doctrine des antinomies sera la seule qui subsistera et devra toujours demeurer valable).

⁴ ROBINSON, «Contributions à l'histoire de l'évolution philosophique de Kant», *Revue de Métaphysique et de Morale*, XXXI, 1924, pp. 309 sqq.

⁵ DE VLEESCHAUWER, «Les antinomies kantiennes et la *Clavis universalis*

Or si des travaux comme ceux de de Vleeschauwer sont susceptibles de créer une certaine unanimité parmi les historiens de la philosophie, on en cherche vainement qui puissent également réconcilier les critiques, dont les appréciations sont pour le moins contrastées. Hegel estime que les antinomies kantienne ont provoqué la chute de l'ancienne métaphysique et constituent par là même un point de passage principal vers la nouvelle philosophie⁶. En revanche, Schopenhauer, le redoutable polémiste et pourfendeur de Hegel, qualifie ces antinomies de simulacre (*Spiegelfechtere*)⁷, et le mathématicien Cantor estime que jamais doctrine n'a autant discrédité la raison humaine et ses capacités⁸. Comme tant d'autres doctrines de Kant, celle des antinomies a nourri de larges controverses et suscité beaucoup de critiques. Les amis comme les adversaires de la philosophie kantienne, dit Wilhelm Wundt dans un article de 1885, ont le plus souvent été d'accord de voir dans les antinomies cosmologiques des chefs-d'œuvre de perspicacité dialectique. Mais il y a tout au plus quelques kantien d'obéissance stricte, ajoute-t-il, qui ont considéré les formulations aussi bien que les solutions des antinomies comme exemptes de tout reproche⁹.

Quelles sont précisément les objections contre la doctrine kantienne des antinomies cosmologiques? On peut en distinguer deux catégories principales, du moins si on fait abstraction de quelques séries d'objections qui n'affectent pas l'argument proprement dit de Kant. D'aucuns, par exemple Hegel, reprochent en effet à Kant d'avoir limité les conflits antinomiques aux seuls conflits de l'idée cosmologique, alors que, comme dit Hegel, la compréhension plus profonde de la nature antinomique et dialectique de la nature montre que *tous* les concepts sont des unités de moments opposés¹⁰. Dans le même registre, des auteurs comme Schopenhauer, Adickes, Quaatz ou Wilhelm Wundt, reprochent à Kant d'avoir procédé à une quadripartition artificielle des antinomies en suivant le fil directeur des quatre classes de catégories, ce qui aurait notamment pour conséquence que la quatrième antinomie n'est qu'un artifice et une réplique inutile de la troisième¹¹.

d'Arthur Collier», *Mind*, XLVII, 1938, p. 319.

⁶ Cf. HEGEL, *Wissenschaft der Logik*, I, *Werke*, Moldenhauer et Michel, Frankfurt a. M., Suhrkamp, vol. V, p. 216.

⁷ Cf. SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, «Kritik der Kantischen Philosophie», *Werke*, Zürcher Ausgabe, Diogenes, 1977, II, p. 603.

⁸ Cf. CANTOR, «Über die verschiedenen Standpunkte in bezug auf das aktuelle Unendliche», *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 88, 1880, p. 231. Cf. HERMANN COHEN, *Kants Theorie der Erfahrung*, 3. Aufl. 1918, p. 678.

⁹ WILHELM WUNDT, «Kants kosmologische Antinomien und das Problem der Unendlichkeit», *Philosophische Studien*, II, 1885, p. 495.

¹⁰ Cf. HEGEL, *Wissenschaft der Logik*, I, *Werke*, V, p. 217.

¹¹ Cf. SCHOPENHAUER, *op. cit.*, p. 608; WILHELM WUNDT, *op. cit.*, pp. 495-496, ERNST ADICKES, *Kants Systematik als systembildender Faktor*, Berlin, 1887,

S'il est vrai, toutefois, que ce genre d'objections n'affecte pas le fond du problème, elles peuvent être négligées au profit de celles qui le font au contraire, et qui sont principalement au nombre de deux. La première concerne plutôt la manière dont Kant *formule* les antinomies, plus précisément les preuves des thèses et des antithèses, la seconde plutôt la manière dont il les *résout*, à savoir la distinction réelle ou transcendantale des phénomènes et des noumènes.

1. Preuves des thèses et des antithèses

En ce qui concerne d'abord la formulation des antinomies, plusieurs commentateurs remettent en question les preuves des thèses et des antithèses, la critique la plus modérée consistant à estimer, comme Quaatz, que ces preuves sont certes valables, mais non pas contraignantes¹².

En revanche, plus nombreux sont ceux qui voient des défauts dans les preuves, et parmi eux, on trouve pour commencer ceux qui, comme Hegel ou Trendelenburg, rejettent autant les preuves des thèses que celles des antithèses. Selon Hegel, les preuves avancées par Kant sont seulement apagogiques, c'est-à-dire que, au lieu de prouver les thèses elles-mêmes, elles prouvent plutôt l'impossibilité des thèses opposées, laissant subsister ainsi les thèses et les antithèses comme des assertions opposées et isolées¹³.

Il en est d'autres encore qui, comme Schopenhauer, Couturat ou Léon Brunschvicg, rejettent seulement les preuves des thèses, parfois plus particulièrement celle de la troisième. Schopenhauer prétend que les assertions

pp. 107-108; JOHANNES QUAATZ, *Kants kosmologische Ideen; ihre Ableitung aus den Kategorien, die Antinomie und deren Auflösung*, Berlin, 1872, pp. 10, 21; WALTHER RAUSCHENBERGER, *Die Antinomien Kants*, Berlin, 1923, p. 10; ROBERT SALINGER, «Kants Antinomien und Zenons Beweise gegen die Bewegung», *Archiv für Geschichte der Philosophie*, XIX, 1906, p. 99; VICTOR DELBOS, *La philosophie pratique de Kant*, Paris, 3^e éd. 1969, PUF, p. 174.

¹² Cf. QUAATZ, *op. cit.*, p. 14.

¹³ Cf. HEGEL, *Wissenschaft der Logik, Werke*, V, pp. 218, 271, VI, p. 441; *Encyclopédie*, I, § 48, *Zusatz, Werke*, VIII, p. 129. Pour TRENDLENBURG, cf. «Über eine Lücke in Kants Beweis von der ausschliessenden Subjectivität des Raumes und der Zeit. Ein kritisches und antikritisches Blatt», *Historische Beiträge zur Philosophie*, Berlin, 3 vol., 1846, 1855, 1867, t. III, p. 234. Le reproche de la quatrième antinomie comme réplique inutile de la troisième est problématique, car la troisième antinomie porte sur une causalité intelligible produisant des effets *dans* la série empirique, et par conséquent sur le nécessaire et le contingent du point de vue de la *relation*. En revanche, la quatrième antinomie concerne la possibilité d'une cause intelligible qui produirait la série empirique *elle-même*, et partant le nécessaire et le contingent du point de vue de la *modalité* (cf. *K.d.r.V.*, A 559, B 587, W 506). Sur la distinction du contingent du point de vue de la relation et de la modalité, cf. *K.d.r.V.*, «Remarque générale sur le système des principes», B 289-90, W 264.

des antithèses reposent sur les formes de notre faculté de connaître limitée aux phénomènes, et que, par conséquent, seules les preuves des antithèses, qui portent précisément sur les phénomènes, peuvent être conduites selon des principes objectifs, tandis que les preuves des thèses ne sont que des sophismes¹⁴. Selon lui, elles reposent sur les principes subjectifs de l'imagination, et partant sur une faculté qui se fatigue pendant le *regressus* à l'infini et aspire à y mettre un terme par des présupposés arbitraires¹⁵. Schopenhauer, qui sera suivi en cela par Couturat, ne considère donc plus, comme Kant lui-même, que le conflit antinomique est purement rationnel, mais qu'il s'agit d'un conflit entre la raison et l'imagination, dont seules les antithèses sont rationnelles et objectives¹⁶.

D'autres, tels Wundt et Salinger, estiment également que seules les antithèses sont valables, mais expliquent ce fait par une confusion dont Kant aurait été victime, celle de l'infini actuel ou transfini et de l'infini potentiel¹⁷. D'autres encore, tout en interprétant eux aussi les thèses et les antithèses selon l'opposition de l'imagination et de la raison, concluent cependant que les thèses aussi bien que les antithèses sont valables, mais sous des rapports différents, comme c'est le cas d'Evellin en 1880. Evellin accorde que les antinomies ne constituent pas un conflit entre deux thèses rationnelles, mais entre une thèse liée à la raison et une antithèse liée à

¹⁴ Ainsi, la preuve de la première thèse veut que si le monde n'avait pas de commencement dans le temps, chaque instant devrait être précédé par une infinité de temps. Or une infinité de temps n'est jamais achevée, et ne peut donc jamais s'écouler jusqu'à l'instant choisi. Par conséquent, le monde doit avoir un début dans le temps (A 427, B 455, W 414). Schopenhauer récuse cette preuve en estimant que, dans la prémisse, on parle de l'absence de début dans la série des états, et que, dans la suite du raisonnement, on lui substitue subrepticement la notion d'absence de fin, donc d'infinitude (*op. cit.*, p. 604).

¹⁵ SCHOPENHAUER, *op. cit.*, p. 603.

¹⁶ Cf. LOUIS COUTURAT, *De l'infini mathématique*, Paris, 1896, Livre IV, chap. IV, § 18, p. 577; LÉON BRUNSCHVICG, «La technique des antinomies kantienne», *Revue d'Histoire de la philosophie*, II, 1928, pp. 57 sqq.

¹⁷ Cf. WUNDT, *Logik*, 1883, II, p. 375; SALINGER, «Kants Antinomien und Zenons Beweise gegen die Bewegung», *Archiv für Geschichte der Philosophie*, XIX (N.F. XII), 1906, p. 102. Wundt et Salinger reprochent à Kant de ne pas avoir suffisamment distingué l'infini actuel ou transfini et l'infini potentiel, de telle manière que le premier fonde les preuves des thèses, le second celles des antithèses. A son tour, cependant, cette objection manque de clarté, dans la mesure où la notion de transfini n'est pas déterminée de façon précise. Cantor reprochera même à Wundt de l'avoir mal comprise (cf. «Mitteilungen zur Lehre vom Transfiniten», 1887, *Abhandlungen mathematischen und philosophischen Inhalts*, éd. par E. Zermelo, Hildesheim, Olms, 1966, pp. 376, et 390-391. Dans le deuxième passage, Cantor se réfère à la *Logik* de Wundt (1883), où ce dernier reproche déjà à Kant (cf. *op. cit.*, II, p. 375) de ne pas avoir distingué l'infini inachevé ou *infinitem* et l'infini achevé ou *transfinitum*).

l'imagination. Mais comme, selon lui, la raison porte sur le concret et l'imagination sur l'abstrait, on peut affirmer, du moins en ce qui concerne les deux premières antinomies, que les thèses sont précisément valables dans le concret, les antithèses dans l'abstrait ou l'intelligible¹⁸.

Telles sont, brièvement résumées, les principales critiques ou interprétations des preuves des thèses et des antithèses proposées par Kant, et il reste à savoir si elles résistent à l'examen. Aux critiques qui rejettent les preuves des thèses ou des antithèses, on pourrait répondre, en premier lieu, que le rejet d'une preuve n'implique pas nécessairement que la proposition qu'elle est censée prouver soit elle-même fautive, et que, par conséquent, l'antinomie perde par là même sa raison d'être.

De plus et surtout, il serait curieux de reprocher à Kant d'apporter des preuves non valides aux thèses et aux antithèses, tout simplement parce que Kant lui-même insiste sur le fait que l'antithétique de la raison spéculative doit reposer sur une erreur, et qu'il est scandaleux que la raison puisse ainsi être victime de contradictions. Il y a quelque chose d'affligeant et d'humiliant, écrit-il dans la première *Critique*, «qu'il puisse y avoir en général une antithétique de la raison pure, et que cette faculté, qui représente cependant le tribunal suprême qui est au-dessus de tous les conflits, doive entrer en conflit avec elle-même»¹⁹. Selon Kant, la raison ne s'égare pas dans les antinomies parce que, de par sa propre nature, elle pourrait fournir des preuves incontestables des thèses et des antithèses, mais au contraire et précisément parce qu'elle doit commettre une erreur dans ses preuves. Il insiste sur ce point dès les premières lignes de la première *Préface* de la première *Critique*. En s'aventurant au-delà de l'expérience, dit-il, la raison perd toute pierre de touche pour s'orienter dans l'inconditionné, et elle se précipite ainsi «dans l'obscurité et des contradictions, d'où elle peut certes conclure que cela doit tenir à des erreurs cachées quelque part, mais sans pouvoir les découvrir»²⁰.

Ce que Kant veut souligner ainsi, c'est que la raison ne peut pas découvrir ces erreurs en tant qu'elle spécule sans critique préalable sur l'inconditionné, et par conséquent en tant qu'elle est seulement *dogmatique*. Si, en revanche, elle institue ce que Kant appelle à plusieurs reprises son propre tribunal ou entreprend la connaissance d'elle-même (*Selbsterkenntnis der*

¹⁸ Cf. F. EVELLIN, *Infini et quantité. Etude sur le concept de l'infini en philosophie et dans les sciences*, Paris, 1880, quatrième Partie, chap. 1, plus particulièrement p. 216.

¹⁹ *Op. cit.*, A 740, B 768, W 632.

²⁰ *Op. cit.*, *loc. cit.*, A VIII, W 11. La raison qui ne peut pas les découvrir est seulement la raison *dogmatique*, et non pas la raison *critique*, qui a précisément pour but d'instituer son propre «tribunal».

Vernunft)²¹, c'est-à-dire la critique de la raison pure, elle peut mettre à jour l'erreur qu'elle commet dans son usage dogmatique et tâcher au moins de l'éviter. Or si la raison dogmatique commet des erreurs qui la conduisent dans la situation antinomique, elle les commet aussi dans les preuves des thèses et des antithèses. En reprochant à Kant d'avoir donné des preuves non valides, on esquivé le véritable problème des antinomies, parce que Kant lui-même admet que la raison est victime d'une erreur des deux côtés. C'est pourquoi, du reste, il est possible de rejeter les preuves des thèses et des antithèses tout en approuvant en même temps la solution kantienne des antinomies, comme c'est le cas de Franz Erhardt, dans sa célèbre critique des antinomies publiée en 1888²².

Mais telle n'est pas la seule difficulté à laquelle se heurtent ces premières séries d'objections. L'une des objections, on l'a vu, consiste à dire que les thèses et les antithèses relèvent de facultés différentes, à savoir les thèses de l'imagination et les antithèses de la raison, de sorte que les premières sont d'emblée condamnées. On est en droit de se demander, cependant, si cette objection convient à l'énoncé du problème, car elle se méprend visiblement sur le caractère antinomique des deux propositions. Le conflit antinomique provient de ce que la raison, en pensant le monde comme quelque chose d'inconditionné, se sert, pour le connaître, de concepts qui permettent seulement de connaître des objets conditionnés de l'expérience²³. Du point de vue de la proposition, cela signifie que le sujet, c'est-à-dire le concept rationnel de monde, est pensé par des prédicats de l'entendement dont l'usage proprement cognitif est réservé à l'expérience. Le caractère rationnel du conflit ne peut donc pas être lié à ces *prédicats*, faute de quoi il serait seulement un conflit de l'entendement (au sens strict), mais il doit l'être au *sujet* de la proposition, au concept de monde, dont l'origine se trouve précisément dans la raison. Aussi serait-il erroné de rattacher la thèse à l'imagination ou l'antithèse à la raison, car on commettrait ainsi un sophisme par ambiguïté consistant à prendre le concept de monde comme provenant à la fois de l'imagination, à savoir dans la thèse, et de la raison, à savoir dans l'antithèse.

²¹ Cf. *K.d.r.V.*, A XI-XII; A 669, B 697, W 582; A 751, B 779, W 639; A 740, B 768, W 632; *Prolegomena*, § 35, Ak. 317-318, W 186; § 40, Ak. 328, W 198.

²² Cf. FRANZ ERHARDT, *Kritik der Kantischen Antinomienlehre*, Cöthen, 1888, p. 44.

²³ De lui-même, l'entendement ne dépasse pas les limites de l'usage immanent. Ce sont les lois de la raison qui l'y poussent (cf. *Prolegomena*, § 45) et provoquent ainsi l'apparence transcendantale ou l'usage transcendant des principes de l'entendement.

2. Propositions contraires et subcontraires, phénomènes et noumènes

Pour toutes ces raisons, la première série d'objections contre le fond même des antinomies kantienne est problématique, ce qui ne préjuge pas, bien entendu, de la manière dont Kant *résout* les antinomies.

On sait que le principe de cette résolution n'est pas le même dans le cas des deux premières antinomies et dans celui des deux dernières. Les deux premières sont de caractère *mathématique*, c'est-à-dire qu'elles ne comportent pas des synthèses régressives de l'hétérogène, mais de l'homogène. Cela signifie que la raison, en pratiquant la régression à l'infini dans la série empirique des phénomènes, ne peut jamais trouver un inconditionné qui soit extérieur à la série, mais seulement un inconditionné qui, en un sens précis, fait encore partie de la série, à savoir comme premier terme inconditionné ou comme limite *a priori* de la série. En revanche, la troisième et la quatrième antinomies sont de caractère *dynamique* et liées à une synthèse régressive de l'hétérogène. De ce point de vue, la raison ne cherche plus un inconditionné qui fait encore partie de la série en tant que limite extrême, mais un inconditionné qui est absolument extérieur à la série elle-même et qui, par là même, peut être la cause d'une série empirique ou de la série tout entière²⁴.

Or cette différence entre les antinomies mathématiques et dynamiques implique aussi une différence dans leur solution. On sait que Kant prétend que les deux propositions des antinomies mathématiques sont fausses toutes les deux, celles des deux antinomies dynamiques à la fois vraies et fausses sous des rapports différents. Cette particularité découle des règles logiques de l'opposition, de telle façon que, selon une précision figurant dans les *Progrès de la métaphysique*, les antinomies cosmologiques ne sont pas, en réalité, des propositions contradictoires, mais les antinomies mathématiques des propositions *contraires*, les antinomies dynamiques des propositions *subcontraires*²⁵.

En effet, les deux premières antinomies peuvent être formulées comme deux propositions singulières dont l'une est affirmative, l'autre négative. Ainsi, la thèse du premier conflit peut être énoncée de telle manière que le monde a un commencement dans le temps et une limite extrême dans l'espace, l'antithèse de telle manière que le monde n'a pas un tel commencement et une telle limite. Selon les règles logiques de l'opposition, ce conflit n'oppose donc pas des contradictoires, mais des *contraires*, et la même chose vaut du deuxième conflit mathématique. En revanche, le premier conflit dynamique n'oppose plus des propositions singulières, mais des propositions particulières. Il ne porte plus sur la totalité des séries consti-

²⁴ Cf. *K.d.r.V.*, A 530-531, B 558-559, W 487.

²⁵ Cf. *Fortschritte*, Ak. 291, W 627-628.

tuant le monde, mais sur la possibilité de plusieurs sortes de causalités dans le monde. Ainsi, la thèse dit qu'il existe plusieurs sortes de causalités, et que la causalité mécanique de la nature n'en est qu'un cas particulier. Du point de vue de la quantification logique, cette thèse peut donc être formulée comme suit: «Il existe une causalité qui est libre», ou «quelque causalité est libre», et elle peut être opposée à l'antithèse que voici: «il n'existe pas de causalité libre», ou «quelque causalité n'est pas libre». Dans ce cas, et toujours selon les règles logiques de l'opposition, le conflit n'est plus contraire, mais *subcontraire*.

C'est précisément cette différence entre la forme contraire des antinomies mathématiques et la forme subcontraire des antinomies dynamiques qui met Kant sur la voie de leur solution. De fait, les propositions contradictoires sont toujours ou bien vraies ou bien fausses, *tertium non datur*. En revanche, un *tertium* peut être donné dans le cas des propositions contraires et subcontraires. Si on dit par exemple que Dieu se trouve en un seul lieu, et qu'on oppose à cette proposition que Dieu ne se trouve pas en un seul lieu, l'une des deux propositions peut être fausse, l'autre vraie, à savoir lorsqu'on présuppose que l'existence de Dieu est locale. Mais on peut considérer aussi que les deux propositions sont fausses, à savoir lorsqu'on admet que l'existence de Dieu n'est précisément pas locale, qu'il ne peut se trouver dans aucun lieu du tout²⁶.

La même chose vaut nécessairement de deux propositions contraires dont le concept est contradictoire, comme c'est le cas, pour reprendre un exemple donné par Kant dans les *Prolegomena*, des deux propositions «tout cercle carré est rond» et «aucun cercle carré n'est rond»²⁷. Or c'est précisément un concept contradictoire qui, selon Kant, est à l'origine des deux antinomies mathématiques, à savoir le concept d'un monde inconditionné qui pourrait être connu comme tel. Ce concept est contradictoire parce que, comme on sait, la connaissance proprement dite au sens de Kant est bornée aux objets conditionnés de l'expérience, de sorte qu'un objet inconditionné connaissable ou, selon la formule du § 53 des *Prolegomena*, un phénomène en tant que chose en soi, est une contradiction dans les termes²⁸.

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant présente cette solution non pas en parlant de contraires et de subcontraires, mais d'*opposition analytique* et d'*opposition dialectique*. Si on admet que le monde est infini dans l'espace, la proposition opposée selon laquelle le monde n'est pas infini dans l'espace comporte visiblement une ambiguïté. En effet, si la négation de l'inf-

²⁶ Cf. *Reflexion* 5071, Ak. 79. Cf. aussi d'autres exemples dans *K.d.r.V.*, A 502-503, B 530-531, W 468; *Reflexion* 5964, Ak. 405-406.

²⁷ *Prolegomena*, § 52 b.

²⁸ *Op. cit., loc. cit.*, W 215.

nitude signifie que «quelque monde n'est pas infini selon le temps et l'espace», cette opposition est forcément contradictoire et l'une des deux propositions est vraie, l'autre fausse, *tertium non datur*. En revanche, si la négation de l'infinitude signifie que «nul monde n'est infini», l'opposition devient contraire, et les deux propositions peuvent être fausses, à savoir si le monde n'est ni fini ni infini.

Or la deuxième sorte d'opposition, l'opposition contraire, Kant la qualifie en l'occurrence de «dialectique»²⁹, et c'est elle qu'il attribue aux antinomies mathématiques. Elles présupposent que le monde ou la totalité des séries empiriques sont donnés comme une chose en soi, ce qui est contradictoire avec les principes critiques. Si tel est le cas, on ne peut pas non plus dire que le monde en soi est infini ou fini, et que le monde empirique admet par conséquent un *regressus* infini ou fini. On peut seulement dire que, dans le monde empirique, il est possible de régresser ou de progresser dans la série des phénomènes sans jamais rencontrer de terme premier ou dernier, c'est-à-dire de façon non pas infinie ou finie, mais *indéfinie, in indefinitum*. C'est la seule conclusion que, aux yeux de Kant, la raison pure peut tirer conformément aux exigences de la critique, étant donné qu'elle est incapable de trancher cette question de façon dogmatique, comme si l'inconditionné était connaissable. La raison pure doit limiter ses prétentions au monde donné comme objet d'expérience et se résoudre à le considérer comme une quantité indéfinie.

En revanche, la deuxième antinomie mathématique admet un *regressus in infinitum*, car dans ce cas, le conditionné n'est pas extérieur à la condition (comme un effet est extérieur à une cause, ou comme dans le cas de la série des enfants et des parents³⁰), mais donné en même temps (le tout est donné en même temps que la partie). Certes, cela n'autorise pas à prétendre que le tout est composé d'une infinité de parties, ce qui présupposerait à nouveau qu'il soit connu comme une chose en soi, mais seulement qu'il est une quantité continue *divisible* à l'infini, parce que tout corps est une partie de l'espace, et partant de ce qui, conformément aux principes de l'esthétique kantienne, peut être décomposé à l'infini³¹.

Ainsi, du point de vue mathématique, les thèses et les antithèses peuvent être rejetées dans la mesure où elles ne sont pas contradictoires,

²⁹ Cf. *K.d.r.V.*, A 506, B 534, W 470.

³⁰ Cf. *K.d.r.V.*, A 512-513, B 540-541, W 474-475.

³¹ Cf. *K.d.r.V.*, A 523-525, B 551-553, W 482-483. D'une certaine façon, la solution kantienne de cette seconde antinomie mathématique est circulaire, car le concept même de divisibilité exclut la divisibilité à l'infini. Kant part du principe que tout corps est divisible, donc que nul corps n'est indivisible. Or cette deuxième proposition n'exclut rien d'autre que l'existence de substances simples, et par conséquent la thèse.

mais contraires, car le concept d'un monde inconditionné donné comme conditionné, comme phénomène, est contradictoire. Au § 52 c des *Prolegomena*, Kant exprime la même chose en écrivant que, à la base des deux premières antinomies, se trouve un concept contradictoire du type «cercle carré».

De leur côté, les antinomies dynamiques reposent également sur un présupposé contradictoire, non plus, cependant, de telle façon que ce qui se contredit, à savoir le monde en soi comme phénomène, est présenté comme non contradictoire dans un concept, mais inversement de telle façon que ce qui est non contradictoire dans un concept, à savoir le monde empirique et le monde intelligible, est présenté comme contradictoire³².

D'autre part, Kant estime que ces antinomies ne s'opposent plus comme des contraires, mais comme des subcontraires, c'est-à-dire que les antithèses et les thèses peuvent être vraies toutes les deux, mais sous des rapports différents qui, on le sait, sont ceux du phénomène et de la chose en soi. Ainsi, la thèse de la troisième antinomie, selon laquelle il existe une causalité intelligible, et la thèse de la quatrième antinomie, selon laquelle il existe un être nécessaire comme partie ou comme cause du monde, sont vraies en tant qu'elles portent sur les choses en soi, sur les noumènes, mais fausses en tant qu'elles portent sur les phénomènes. Par contre, les antithèses correspondantes sont vraies en tant qu'elles portent sur le monde phénoménal, mais fausses en tant qu'elles portent sur le monde nouménal³³.

Du point de vue dynamique aussi, la solution logique du conflit correspond donc à une solution transcendantale ordonnée à la distinction des phénomènes et des noumènes, du conditionné et de l'inconditionné. Du point de vue mathématique, le conflit peut être levé si on lève en même temps le concept de monde en soi donné comme phénomène. Du point de vue dynamique, en revanche, la contradiction est levée grâce à l'équivocité du concept de monde, de telle façon que la thèse vaut dans le monde en soi non connaissable, l'antithèse dans le monde empirique connaissable. Dans les deux cas, Kant résout le conflit antinomique grâce à la distinction des phénomènes et des noumènes, et dans les deux cas, c'est le caractère logique, soit contraire ou subcontraire, qui décide de la manière de recourir à cette distinction, conformément à la thèse kantienne selon laquelle la logique générale, c'est-à-dire formelle, est la propédeutique inévitable de toutes les sciences, y compris la philosophie transcendantale³⁴.

³² Cf. *Prolegomena*, § 53, Ak. 343, W 215.

³³ Sur l'ensemble de ces solutions, cf. bien entendu «L'antinomie de la raison pure» dans la première *Critique*, de même que *Fortschritte*, Ak. 286-292, W 622-629; *Reflexion* 5829, Ak. 365, *Reflexion* 5962, Ak. 403-404; *Reflexion* 5964, Ak. 405-406.

³⁴ Cf. *K.d.r.V.*, *Préface* de 1787, B IX, W 21: *Reflexion* 5644, Ak. 286: «la

Par là, on comprend aisément pourquoi Kant accorde une place centrale aux antinomies dans la genèse de son idéalisme transcendantal, du moins s'il est vrai que la distinction des phénomènes et des noumènes est la cheville ouvrière de toute la philosophie critique, la clef qui a permis de sortir de l'embarras de la *Dissertatio* de 1770. La raison qui ne respecte pas cette distinction, rappelle Kant dans la deuxième *Préface* de la première *Critique*, tombe inévitablement dans des contradictions, dans ces controverses sans fin de la «métaphysique» que sont précisément les antinomies cosmologiques. Si elle les respecte, en revanche, ces contradictions disparaissent et la raison retrouve l'harmonie avec elle-même. C'est en cela que consiste ce que Kant appelle l'«expérience de la raison avec elle-même», c'est-à-dire l'expérience qu'elle doit faire avec ses concepts et ses principes, à défaut de pouvoir les faire avec les objets de ses concepts³⁵.

A considérer ce rôle crucial de la distinction transcendantale des phénomènes et des noumènes dans la philosophie critique, il n'y a rien d'étonnant à ce que la plupart des commentateurs y rattachent exclusivement la solution kantienne des antinomies cosmologiques, négligeant la plupart du temps la solution logique des contraires et des subcontraires. Hegel ou Schopenhauer ne l'évoquent jamais, et Brunschvicg, dans son article pourtant consacré à la technique des antinomies kantiennes, n'en souffle mot. Il a certes vu que la solution kantienne s'appuie sur la distinction des phénomènes et des noumènes, mais au lieu de la mettre en relation avec des principes logiques, il y voit seulement la volonté cachée de sauver à tout prix le caractère intelligible. A travers la complication technique des antinomies, dit-il, «un drame intime se joue: celui de Wotan, manquant du courage nécessaire pour accepter le triomphe du jeune Siegfried, opposant en vain sa lance à un glaive que son conseil a rendu invincible»³⁶.

On trouve néanmoins des critiques qui, dans leur appréciation des antinomies cosmologiques, tiennent compte de la distinction des contraires et des subcontraires, du moins en ce qui concerne les antinomies mathématiques. A cet égard, l'objection la plus sérieuse sans doute a été formulée par Wilhelm Wundt en 1885, puis par Geissler en 1910³⁷, une objection dont la conclusion principale se trouve déjà chez Trendelenburg dans son étude sur la thèse kantienne de la subjectivité du temps et de l'espace, mais sans référence à la distinction des contraires et des subcontraires.

logique est à toute la connaissance ce que la philosophie transcendantale est à la connaissance pure *a priori*».

³⁵ *Op. cit., loc. cit.*, B XIX, W 26, note.

³⁶ BRUNSCHVICG, *op. cit.*, p. 71.

³⁷ Cf. KURT GEISLER, «Kants Antinomien und das Wesen des Unendlichen», *Kant-Studien*, 15, 1910, particulièrement pp. 205-206.

L'objection de Trendelenburg est très simple et consiste à dire que la distinction des phénomènes et des noumènes ne permet pas de résoudre les antinomies, ou du moins les antinomies mathématiques, car l'antinomie s'applique également au monde phénoménal. En ce qui concerne les phénomènes, dit Trendelenburg, «on se demandera <aussi> s'ils ont un commencement ou sont infinis dans le temps, s'ils sont limités ou illimités selon l'espace. Dans ces questions se produira exactement le même conflit par les mêmes concepts et les antinomies ne sont pas résolues»³⁸.

Dans son article de 1885, Wundt aboutit à la même conclusion en déployant une argumentation plus technique. Il estime que la distinction de l'opposition analytique et de l'opposition dialectique est sophistique, car la première signifie qu'on oppose le monde infini au monde fini, mais cela de telle manière que, dans les deux cas, on prend le monde comme donné en soi. Ce qu'il veut dire par là, c'est que Kant, en résolvant les antinomies, glisse subrepticement du concept de *monde* au concept de *monde en soi*, en substituant à la proposition «j'ai posé le monde comme fini» la proposition «j'ai posé le monde comme une chose en soi finie», alors que «le sens de l'antinomie pourrait tout aussi bien être que le monde *comme phénomène* doit être pensé comme infini ou fini»³⁹. La disjonction «le monde est infini ou est fini» peut porter aussi bien sur le monde en soi que sur le monde sensible, de sorte que, conclut Wundt, la distinction de la chose en soi et du phénomène est indépendante du problème des antinomies. Dans l'antinomie, dit-il, «le monde est pensé comme chose en soi ou comme apparaître. Dans le premier cas, bien entendu, l'espace, le temps et la causalité doivent également être considérés comme des choses en soi, tandis que, dans le deuxième cas, ils se transforment en formes de l'apparaître. L'un et l'autre est sans influence sur l'existence et partant sur la solution des antinomies»⁴⁰.

Ainsi, l'objection de Wundt revient à dire que le concept de monde, tel qu'il figure dans la formulation kantienne des antinomies mathématiques, ne peut pas d'emblée être interprété au sens du monde en soi, et par conséquent se prêter à une opposition dialectique dont les deux propositions sont fausses. L'opposition du fini et du non-infini peut être appliquée au monde en général comme *tertium comparationis*, et donc aussi bien au monde en soi qu'au monde comme phénomène, si bien qu'elle demeure contradictoire ou correspond à l'une de ces oppositions contraires dont le contenu, comme dit Wundt, coïncide avec l'opposition contradictoire⁴¹.

³⁸ TRENDELENBURG, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 238.

³⁹ WUNDT, *op. cit.*, p. 516.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

Qu'en est-il de cette objection? Si l'objection de Trendelenburg et de Wundt est que l'antinomie s'applique aussi bien au monde sensible qu'au monde intelligible, on peut affirmer que, d'une certaine façon, Kant l'a prévue. En définissant ce qu'il appelle les «tâches transcendantales de la raison», il distingue en effet l'univers (*All*) au sens empirique et l'univers au sens absolu. Le premier est celui de l'expérience, et en ce qui concerne cet univers, qui est toujours comparatif, c'est-à-dire relatif, il n'est d'aucun intérêt de savoir, par exemple, si les corps sont composés de substances simples, car dans cet univers, dit Kant, «vous ne rencontrerez jamais aucun phénomène simple ni aucune composition infinie»⁴². La question des corps simples ne concerne donc pas cet univers seulement comparatif des phénomènes, mais l'univers absolu, et c'est cet univers, conclut Kant, «dont l'explication est exigée dans les tâches transcendantales de la raison»⁴³. Selon Kant, l'application au monde phénoménal de questions comme celles de l'existence ou de la non-existence de corps simples, et par conséquent la thèse de Trendelenburg et de Wundt, est donc dépourvue de sens, tout simplement parce qu'elle serait contradictoire avec le concept de phénomène. L'objection de Trendelenburg et de Wundt aurait seulement un effet de réfutation si Kant admettait l'existence de phénomènes non empiriques, non comparatifs ou absolus, et par conséquent quelque chose de contradictoire. Mais dès lors que tel n'est pas le cas, c'est au contraire l'objection qui est en porte-à-faux, puisqu'elle attribue à Kant un concept de phénomène qui n'exclut pas l'application d'une antinomie aux phénomènes.

Or, à supposer que l'objection de Trendelenburg et de Wundt puisse être écartée de cette manière, la théorie kantienne des antinomies résiste une nouvelle fois et paraît d'autant plus solide qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Cela ne signifie nullement, cependant, qu'elle n'est pas exposée à d'autres difficultés.

En effet, la solution des antinomies aboutit à un certain nombre de propositions qui constituent la doctrine proprement critique et positive des idées cosmologiques. La solution de la première antinomie mathématique consiste à dire que le monde empirique est indéfini dans le temps et dans l'espace, celle de la seconde que toutes les substances empiriques sont divisibles à l'infini⁴⁴. La solution de la première antinomie dynamique se résume à deux propositions d'ordre problématique, à savoir premièrement qu'«il existe (au moins problématiquement) une causalité mécanique dans

⁴² *K.d.r.V.*, A 483, B 511, W 455.

⁴³ *Op. cit.*, A 484, B 512, W 455.

⁴⁴ La substance au sens empirique ou comme phénomène ne correspond pas au «sujet absolu», c'est-à-dire inconditionné, mais à ce que Kant appelle l'«image subsistante (*beharrlich*) de la sensibilité», qui ne comporte rien d'inconditionné (cf. *K.d.r.V.*, A 525-526, B 553-554, W 484).

le monde empirique», et deuxièmement qu'«il existe (au moins problématiquement) une causalité libre dans le monde intelligible». Quant à la seconde antinomie dynamique, sa solution comporte également deux propositions problématiques, d'un côté la proposition que «toutes les choses de la série empirique sont contingentes», de l'autre la proposition qu'«il existe un être absolument nécessaire qui est extérieur à la série empirique et qui est la cause de cette série».

Toutes ces propositions constituent donc les réponses critiques de Kant aux problèmes théoriques de la cosmologie rationnelle transcendantale, des réponses que, par conséquent, Kant doit considérer comme vraies. Or du point de vue proprement logique, la vérité supposée de ces propositions signifie nécessairement que leurs contradictoires, leurs contraires et leurs subcontraires doivent être fausses. S'il est vrai, par exemple, que «toutes les substances empiriques sont divisibles à l'infini», il est corrélativement faux, par opposition contraire, que «nulle substance empirique n'est divisible à l'infini», ou que, par opposition contradictoire, «il existe des substances empiriques qui ne sont pas divisibles à l'infini».

A première vue, cette conséquence logique ne semble pas jeter de nouvelles lumières sur la solution critique des antinomies cosmologiques, puisqu'elle est simplement analytique et signifie que Kant, s'il veut considérer certaines propositions comme vraies, doit admettre que leurs opposés sont faux. Il n'empêche qu'elle met cette solution critique dans une situation embarrassante, du moins si on examine de plus près les conditions de vérité des oppositions contraires ou subcontraires.

A quelles conditions en effet des propositions universelles affirmatives, par exemple que toutes les substances empiriques sont divisibles à l'infini, peuvent-elles être vraies, et à quelles conditions les propositions contraires correspondantes sont-elles fausses? Si on dit que tous les Grecs sont des hommes, la proposition est vraie, et on dira que la proposition contraire «aucun homme n'est Grec» est fausse, parce qu'il existe d'autres hommes que les Grecs, ou parce que les Grecs ne sont qu'une espèce du genre homme. Dans ce cas, la proposition universelle affirmative est donc vraie si le sujet de la proposition (Grecs) fait partie de l'extension du prédicat (homme), l'extension étant alors considérée comme homogène, c'est-à-dire rapportée aux espèces d'un seul et même genre. Corrélativement, la proposition contraire est fausse parce qu'on nie que le sujet de la proposition, en l'occurrence le concept d'homme, fasse partie de l'extension du prédicat, ici du concept d'homme. La proposition affirmative d'une opposition contraire peut également être vraie et la négative fausse si les deux concepts de la proposition sont incompatibles, comme c'est le cas des concepts de cercle et de triangle. Ainsi, la proposition «tous les cercles sont des triangles» est nécessairement fausse, de sorte que la proposition contraire «aucun cercle n'est un triangle» est nécessairement vraie.

Or si ces règles de l'opposition contraire s'appliquent en règle générale, elles s'appliquent également aux solutions kantienne des antinomies cosmologiques. Ainsi, la solution de la seconde antinomie mathématique se résume à la proposition que «toutes les substances empiriques sont divisibles à l'infini», et selon les règles qui viennent d'être formulées, cette proposition peut seulement être vraie si le sujet de la proposition, le concept de substance, fait partie de l'extension homogène de son prédicat, du concept de divisibilité à l'infini. Or c'est précisément cette particularité qui affecte la solution critique. En effet, si le concept de substance fait partie de l'extension homogène du concept de divisibilité à l'infini, la substance empirique est une espèce du genre divisibilité à l'infini, et si tel est le cas, il doit y avoir d'autres espèces de divisibilités à l'infini. Comme la première porte sur des substances empiriques, les autres espèces doivent porter sur des substances non empiriques⁴⁵, et d'après la doctrine critique, des substances non empiriques sont intelligibles ou inconditionnées. De cette façon, la solution critique de la seconde antinomie, qui consiste à rejeter toutes les propositions portant précisément sur l'inconditionné, est prise dans une contradiction.

On peut dire aussi, en recourant au vocabulaire de Kant lui-même, que la solution critique des antinomies dans lesquelles s'empêtre la raison dogmatique, ou *antinomies dogmatiques*, entraîne une nouvelle contradiction de la raison avec elle-même, une contradiction que, par conséquent, on peut qualifier d'*antinomie critique*. Cette antinomie critique provient de ce que les propositions critiques découlant de la solution kantienne des antinomies ne sont conformes aux conditions de vérité des oppositions que si elles impliquent en même temps des propositions qu'elles ont précisément pour but d'exclure. On a vu comment cette incohérence se traduit dans le cas de la seconde antinomie mathématique, et on peut montrer qu'elle grève également les trois autres antinomies.

Ainsi, dans le cas des antinomies dynamiques, que Kant traite comme des oppositions subcontraires, donc comme des conflits de propositions particulières, on peut également s'interroger sur les conditions de vérité logique qualifiant ce type d'opposition. Une proposition particulière affirmative peut seulement être vraie et sa subcontraire fautive si le concept du sujet, par exemple le concept de Grec, fait partie de l'extension du concept du prédicat, par exemple du concept d'homme, ou si le sujet et le prédicat sont des concepts incompatibles. Dans le cas de la troisième antinomie, cela signifie que la proposition «il existe une causalité mécanique dans le monde

⁴⁵ Certes non pas en extension hétérogène, mais nécessairement en extension homogène, c'est-à-dire par rapport au genre «substance», qui est considéré ici comme une espèce du genre «divisibilité à l'infini», l'autre espèce étant la «non-substance».

empirique» peut seulement être vraie et sa contraire fausse si le concept de causalité mécanique fait partie de l'extension homogène du concept de monde empirique. Dès lors, cependant, il doit y avoir d'autres espèces de mondes empiriques que celui de la causalité mécanique, et partant des mondes empiriques soumis à une causalité non mécanique, c'est-à-dire libre ou spontanée. Mais l'existence d'une telle causalité dans le monde empirique est précisément exclue par la solution de la troisième antinomie, de sorte que, là encore, cette solution s'anéantit elle-même.

De cette manière, les solutions critiques des quatre antinomies se prêtent à une réduction à l'absurde liée aux règles logiques de l'opposition. Certes, on pourrait imaginer plusieurs façons de déjouer cette difficulté, dont la principale consisterait peut-être à invoquer le fait qu'il ne s'agit précisément que d'une application de règles seulement logiques, qui ne tiennent pas compte de la solution transcendantale⁴⁶. Après tout, pourrait-on dire, les propositions critiques découlant de la solution kantienne des antinomies sont synthétiques et ne peuvent pas être traitées selon des critères seulement logiques de la vérité, ou selon des relations seulement analytiques.

Une telle objection serait pourtant problématique, car on ne pourrait pas invoquer la cohérence de la solution transcendantale des phénomènes et des noumènes pour rejeter une éventuelle incohérence dans la solution logique. Cela serait d'abord contraire à la thèse kantienne déjà mentionnée selon laquelle la logique générale est la propédeutique de la philosophie transcendantale, et non pas l'inverse. Cela serait également contraire à l'alternative suivante. En effet, ou bien la solution logique et la solution transcendantale sont corrélatives, et dès lors, une inconséquence dans l'une implique aussi une inconséquence dans l'autre, de sorte que l'inconséquence dans la distinction logique se répercuterait sur la distinction transcendantale des phénomènes et des noumènes. Ou bien ces deux solutions ne sont pas corrélatives, et dès lors, on ne peut pas invoquer la perspective logique pour confirmer ou infirmer la perspective transcendantale, et inversement la perspective transcendantale pour confirmer ou infirmer la perspective logique.

Quelle que soit la façon de tourner le problème, l'inconséquence logique des antinomies critiques ne peut donc pas être résolue par le point de vue transcendantal. Comment pourrait-il en être autrement? Si la critique affirme qu'une proposition telle que «toutes les substances empiri-

⁴⁶ Une autre objection consisterait à dire que les concepts entrant en ligne de compte dans les antinomies sont en réalité *coextensifs*, et non pas *subordonnés*. Mais s'il en est ainsi, des concepts tels que ceux de substance et de cause, et par conséquent la première et la deuxième catégories de la relation, seraient précisément coextensifs.

ques sont divisibles à l'infini» est vraie, cette proposition ne peut pas ne pas être vraie d'un point de vue logique, de sorte que la proposition opposée est inévitablement fausse, et doit donc satisfaire les conditions de vérité des oppositions.

Or s'il est vrai que les solutions critiques ne satisfont pas ces conditions, et si les antinomies critiques sont inéluctables, on doit s'interroger sur leur origine. Toute réduction à l'absurde tient à ce que la prémisse conduit à des conclusions contradictoires avec elle-même, de sorte que lever la réduction revient à lever les prémisses. Or du point de vue transcendantal, la prémisse kantienne réside dans la distinction des phénomènes et des noumènes, et du point de vue logique, elle consiste à traiter les antinomies mathématiques comme des oppositions contraires dont les deux propositions sont fausses, les antinomies dynamiques comme des oppositions sub-contraires dont les deux propositions sont à la fois vraies sous un rapport et fausses sous un autre rapport.

Si telles sont les prémisses à l'origine des antinomies critiques, c'est elles qu'il s'agit peut-être de réviser, du moins si le problème des antinomies cosmologiques doit être repris. La distinction des phénomènes et des noumènes est peut-être erronée, non pas en tant que distinction, mais telle qu'elle est formulée par Kant. La distinction des contraires et des sub-contraires est peut-être inappropriée, non pas comme telle, mais telle qu'elle est utilisée par Kant. D'une façon générale, l'idéalisme transcendantal qui, aux dires de Kant lui-même, a puisé aux sources des antinomies, est peut-être erroné, non pas tellement au sens où une philosophie peut égarer, mais au sens où ses lumières reflètent parfois celles de la vérité.

DISCUSSION

INGEBORG SCHÜSSLER: Kant parle de l'«intérêt» que prend notre raison aux antinomies cosmologiques (*K.d.r.V.*, A 462 / B 490). Il distingue principalement deux sortes d'intérêts:

1. l'intérêt pratico-moral;
2. l'intérêt spéculatif ou théorique.

Le premier porte principalement sur la thèse (qui défend – avec le «dogmatisme» ou la «métaphysique» – la position de l'inconditionné), le second porte principalement sur l'antithèse (qui défend – avec l'empirisme ou les sciences – la position du conditionné). Or, aujourd'hui, la position des sciences empirico-analytiques l'a largement emporté. Dans cette situation, les antinomies cosmologiques de Kant peuvent-elles encore susciter notre intérêt? Si oui, quel pourrait être cet intérêt? Serait-il de nouveau de deux sortes? Si oui, lesquelles?

LÉO FREULER: Sans même considérer que, de nos jours, l'approche traditionnelle (mécaniste et positiviste) des sciences «empirico-analytiques» est ébranlée par la science elle-même, la question de principe est de savoir si ces sciences peuvent être la mesure de l'intérêt des antinomies cosmologiques et, d'une façon générale, des

questions «métaphysiques». Si on fait abstraction de tout intérêt subjectif ou privé, on peut notamment se demander s'il y a plus d'intérêt à connaître les effets plutôt que les causes. A supposer que la connaissance des causes l'emporte, la «métaphysique» présente un intérêt suprême, pour autant qu'elle est, selon la définition traditionnelle (aristotélicienne), la science des causes ou des principes premiers. Kant partage ce point de vue en estimant que, du point de vue de leurs objets, les questions métaphysiques correspondent à l'intérêt suprême de la raison (plus particulièrement à son intérêt pratique), sans lesquelles cette raison cesserait d'être raison. S'il avait pu les résoudre, dit-il dans une *Leçon*, Newton lui-même aurait renoncé pour cela à toutes ses recherches scientifiques (*Vorlesungen über Metaphysik*, Volckmann, Ak. XXVIII/5.1, 379). Il est vrai que beaucoup rejettent ces thèses pour avoir conclu qu'il n'y a pas de causes ou de principes premiers, ou du moins que si leur existence n'est pas contradictoire, ils demeurent inconnaissables et de ce fait sans intérêt. A juste titre, Kant a montré que ce genre de conclusion est tout aussi métaphysique (ou «dogmatique») qu'une conclusion proprement métaphysique, car celui qui nie l'existence ou la connaissabilité d'objets «intelligibles» spéculé tout autant sur ce qui n'est pas donné dans l'expérience. Même dans ce cas, l'intérêt des questions métaphysiques est donc supérieur, car écarter des thèses métaphysiques (par exemple qu'il existe un monde intelligible de causes absolues) présuppose qu'on l'examine et adopte d'autres thèses métaphysiques (par exemple qu'il n'existe que le monde empirique des causes relatives). Kant a vu qu'on est pris ainsi dans une antinomie de deux thèses métaphysiques, et l'ensemble de la philosophie postérieure semble n'avoir même pas atteint cet aspect décisif du problème, qui modifie également le poids des «intérêts».

RAPHAËL CÉLIS: 1. Pour lancer la discussion, j'aimerais vous poser une question volontairement imprécise, portant sur les enjeux de la réflexion kantienne sur les antinomies. Votre démonstration fait apparaître que ces antinomies comportent, au niveau de la logique générale, des difficultés qui sont en fait insurmontables. Or, quel est l'impact de ces difficultés sur la visée transcendantale de la dialectique de la raison pure? Faut-il en conclure que Kant n'aurait pas pu relever le défi qu'il s'était lui-même assigné: à savoir, dénoncer l'illusion inhérente à l'usage spéculatif des concepts de l'entendement (totalité, substance, causalité, nécessité...) en mettant au jour les contradictions *logiques* que cet usage suscite dans l'application du canon de la logique, lequel décide des conditions de l'usage correct de l'entendement? En d'autres termes, Kant aurait-il échoué à démontrer que la *non-vérité* sur le plan transcendantal critique des arguments disséqués dans les antinomies entraîne leur *non-validité* (voire leur inconcevabilité) sur le plan formel?

2. Si nous nous efforçons de comprendre la portée générale, historique et métaphysique, de la quatrième antinomie, où l'idée de monde est à la fois élevée et réduite au rang de principe régulateur, peut-on en conclure que Kant est l'un des pères de l'«acosmisme» de la pensée contemporaine?

LÉO FREULER: 1. Du point de vue transcendantal, il est problématique de parler de vérité ou de non-vérité, certes non pas eu égard à l'usage immanent, mais à l'usage transcendant des concepts et des principes de l'entendement ou de la raison purs. La critique kantienne consiste précisément à nier que les antinomies, dans leur forme dogmatique, c'est-à-dire du point de vue de l'usage transcendant, soient susceptibles d'être départagées selon les conditions de la vérité transcendantale, qui exige au moins qu'on *puisse* présenter le concept dans l'intuition («réalité objective»). Les propositions antinomiques, *y compris celles qui reflètent des positions «empiristes»*, relèvent d'un usage transcendant des concepts, et par conséquent d'un

usage qui n'admet plus de critère de la vérité *ni* de la fausseté transcendantales. En dehors de l'expérience, dit Kant, il n'y a plus aucun document de la vérité (*K.d.r.V.*, A 750-751, B 778-779, W 639), et partant pas non plus de la fausseté. D'un autre côté, la thèse de l'exposé n'est pas que les arguments impliqués dans les antinomies sont non valides du point de vue *de la logique kantienne*. Kant distingue trois critères de la vérité logique ou subjective, à savoir le principe de contradiction et d'identité, le principe de raison suffisante, et le principe du tiers exclu (cf. *Logique*, Jäsche, W 479-480). L'entendement comme tel ne peut jamais se tromper par sa propre faute, mais l'erreur provient d'une «influence imperceptible de la sensibilité sur l'entendement», et consiste en ce que, dans le jugement, on tient pour objectif ce dont les principes sont purement subjectifs (cf. *op. cit.*, 480-481, et ailleurs). Dans le cas des antinomies, Kant explique l'erreur dogmatique comme une confusion des conditions *subjectives* (la nécessité pour la raison de penser des objets inconditionnés) et les conditions objectives (la nécessité de rapporter les concepts à des intuitions possibles) de la connaissance. Or le propos de l'exposé n'est pas de récuser ce critère kantien de l'erreur, mais de montrer que Kant ne tient pas compte d'un quatrième critère logique de la vérité, celui de l'analyse de l'extension des concepts sous le rapport des oppositions.

2. On peut élargir la question à l'ensemble des idées transcendantales, car du point de vue théorique critique, elles revêtent toutes un statut régulateur de l'entendement (comme schème) par analogie à l'usage constitutif de l'entendement à l'égard de la sensibilité. Aussi pourrait-on se demander si Kant est le père d'un «apsychologisme» ou d'un «athéologisme». Faute de pouvoir procéder à des analyses historiques étendues, qui seraient nécessaires en l'occurrence, on peut se limiter à l'indication suivante. En ce qui concerne plus particulièrement les problèmes cosmologiques, et en réinterprétant l'expression hégélienne «acosmisme» au sens d'un désintéret pour le concept de «monde», on peut difficilement l'imputer à la philosophie post-kantienne, car une partie importante de cette philosophie, sous le coup même de la critique kantienne, tend au contraire à réduire le domaine de la philosophie au «monde» (c'est explicitement la démarche de Schopenhauer, cf. aussi la réduction au monde des *Tatsachen* chez le premier Wittgenstein, ou au *In-der-Welt-Sein* chez le premier Heidegger). Au sens le plus large, ce genre de réduction est sans doute imputable à Kant, dans la mesure où son criticisme a été (incorrectement) interprété comme une «destruction» de toutes les sciences métaphysiques transcendantales, réduisant la philosophie au domaine des phénomènes, du «monde» défini comme totalité des phénomènes.

CHARLES GAGNEBIN: Vous êtes vraiment bien entré dans la dialectique interne de la pensée de Kant, et vous êtes aussi amplement documenté sur les principaux lecteurs de la *Critique de la raison pure*: j'admire autant votre argumentation que votre information. La question que je souhaite vous poser concerne les concepts mis en œuvre dans les quatre antinomies. Qu'est-ce qui fonde la validité des concepts suivants: «commencement» du monde ou «éternité» de celui-ci dans «une série infinie d'états successifs»? Monde «infini» ou «enfermé dans des limites»? «Substance composée de parties simples» ou «substance» qui n'est pas «formée de parties simples»? Rapport de «causalité» ou survenance de la «liberté» comprise comme «spontanéité absolue»? Comment Kant opère-t-il *ce choix* de concepts? A partir de «la nature des choses»? Ou en se référant à l'activité transcendantale de l'entendement? de la raison? de l'imagination? Quelle est, au contraire, la part de l'expérience sensorielle dans la présence de ces concepts? Ces questions intéressent leur *contenu* qui seront différemment fondés selon leur provenance et pourraient contenir des éléments fictifs et factices ou n'en pas contenir. On s'y rend aussi

sensible en relevant l'absence de certains autres concepts comme celui d'illimité (distinct de l'infini) ou celui de hasard (distinct à la fois du déterminisme et de la liberté).

LÉO FREULER: 1. Le critère de choix des concepts propres aux antinomies cosmologiques est celui des quatre classes de catégories, et par conséquent d'un des concepts particuliers de chacune de ces classes, par exemple du concept de causalité pour la relation et la troisième antinomie. Ces concepts concernent seulement les prédicats des propositions antinomiques, étant donné que le sujet est toujours rapporté au concept de monde (au concept d'une totalité de phénomènes), faute de quoi il serait contradictoire, par exemple, que le concept de substance figure dans l'énoncé de la deuxième antinomie. On a souvent reproché à Kant le côté arbitraire ou forcé de ce «fil directeur», mais on peut se demander si cet aspect n'est pas secondaire. Le problème général des antinomies, c'est-à-dire l'opposition de deux propositions synthétiques *a priori* portant sur des objets inaccessibles à l'expérience, est indépendant du nombre de concepts qu'on choisit ou du système de classification qu'on retient pour en distinguer plusieurs. S'il n'y en a qu'un seul, le problème des antinomies, ou du moins d'une espèce d'antinomie, est posé.

2. La «part» de l'expérience sensible dans le problème général des antinomies est que si la raison pouvait rapporter ses concepts à la sensibilité, il n'y aurait précisément plus d'antinomie. L'antinomie provient de ce que la raison fait usage du concept de totalité sans pouvoir le rapporter à des objets de la sensibilité, donc sans pouvoir départager les propositions contradictoires qui en résultent par la présentation de l'objet correspondant.

3. Quant à l'absence de certains concepts dans le système des antinomies, la réponse est la même que pour le premier point, à savoir qu'elle est secondaire pour le problème général des antinomies. En ce qui concerne plus particulièrement l'illimité, il s'agit d'un concept qui, parce qu'il exclut toute limitation et donc toute négation, ne peut pas être appliqué à des questions cosmologiques, mais seulement à une totalité qui ne comporte aucune limitation, en d'autres termes à ce que Kant appelle l'«idéal de la raison pure». Cette illimité ou *infini réel* doit être distingué de l'*infini mathématique*, qui est lié au temps et à l'espace et désigne la possibilité d'un *regressus* ou d'un *progressus* dans la série des phénomènes (cf. *Vorlesungen über Metaphysik*, Pölitz, Ak. XXVIII/1, 197, Erfurt 1821, p. 85, XXVIII/2.1, 568-569, Erfurt 1821, 64-65; Volckmann, Ak. XXVIII/5.1, 438-439, Von Schön, Ak. XXVIII/5.1, 518-519). Quant au concept de «hasard», il figure bel et bien dans la quatrième antinomie sous la forme du «contingent», de telle façon cependant qu'il ne s'oppose pas à la nécessité selon la modalité («ce dont le non-être ne peut pas être pensé»), mais selon la relation («ce qui peut seulement exister comme conséquence d'un autre») (cf. *K.d.r.V.*, A 264, B 289-290, W 264), dont il doit par conséquent être un prédicable (concept dérivé de l'entendement pur).

